

LE JOURNAL DE LA PAIX

Juin-Juillet-Août 2024
Numéro 563
8 €



PAX CHRISTI
FRANCE

**CITOYENNETÉ
AU SERVICE DE
LA PAIX**

VERS UNE SOCIÉTÉ APAISÉE

Prendre pleinement sa place
de citoyen et servir le bien
commun

EN PARTENARIAT AVEC

Justice & Paix
France



Sommaire

Édito	3
La paix est un combat	3

Citoyenneté, les enjeux

Citoyenneté et droits de la cité.....	4
Les valeurs républicaines au service de la paix.....	6
Pour qu'il n'y ait plus de citoyens de seconde zone.....	8

Citoyenneté, éduquer

Jeunes, citoyens et engagés.....	10
Citoyenneté au collège.....	12
Quelles leçons tirer des émeutes ?....	14
Citoyenneté dans les quartiers.....	16

Citoyenneté et spiritualité de la paix

Citoyenneté et non-violence	18
Citoyenneté et dignité humaine.....	20
Le dialogue interreligieux, chemin de paix.....	21
La citoyenneté dans la Bible.....	23

Citoyenneté, s'ouvrir au monde

Vers une prise de conscience citoyenne.....	25
Citoyenneté et conflits armés.....	27
Fraternité et amitié sociale.....	29

**LE JOURNAL DE
LA PAIX**



Numéro 563 du Journal de la Paix
Magazine trimestriel du mouvement
Pax Christi France
5 rue Morère 75014 PARIS
Tél : 01 44 49 06 36
accueil@paxchristi.cef.fr

Directeur de la publication :

Alfonso Zardi

Rédactrice en chef :

Béregère Savellieff

Conception et maquette :

Marie-Pierre Coustilière

Secrétaire de rédaction :

Sophie Bartlett

Comité de rédaction :

Alfonso Zardi, Michel Roy, Béregère Savellieff,
Marie-Pierre Coustilière, Nicodème Attoubou,
Vlatko Maric, Sophie Bartlett, Gabriel Nissim

Rédaction :

Hélène Gronier, Béregère Savellieff, Marie-
Pierre Coustilière

Impression : L'imprimeur Simon

Dépôt légal : mai 2024

ISSN 2273 - 8797

Commission paritaire 1122 G 82386



Droits de la cité



Valeurs républicaines



Jeunes, citoyens et engagés



Leçons des émeutes



Dignité humaine



Citoyenneté et conflits armés



Amitié sociale

Photo de couverture : @ halfpoint pour Canva



ÉDITO



Michel Roy
Secrétaire général
Justice et Paix France

Bienvenue dans ce
Journal de la Paix
qui associe la com-

mission Justice et Paix France au mouvement Pax Christi ! Le thème qu'il vous propose, en amont des élections européennes et dans le contexte qui caractérise l'évolution de notre société française, est celui de la citoyenneté au service de la paix.

Les autorités font souvent référence aux valeurs républicaines pour les opposer aux attitudes de rejet d'une vie en commun, vie guidée par l'appartenance à une société laïque qui prône la liberté, l'égalité et la fraternité. Ces valeurs ne doivent pas servir d'épouvantail, elles doivent incarner des façons d'être citoyens qui nous invitent tous à construire ensemble une société juste et fraternelle. Et pacifique.

L'important, le fondamental, au-delà des règles qui régissent la citoyenneté – le citoyen est d'abord un sujet de droit, c'est le développement de la capacité de chacun et de sa communauté de quartier ou de village à participer activement à l'amélioration de la vie commune pour le bien de chacun et de tous. Il faut y être invité, formé, accompagné. C'est souvent ce qui manque et conduit alors à la violence et aux conflits.

Le citoyen est avant tout une personne humaine dont les talents mis au service des autres vont permettre d'aller au-delà des peurs et des idéologies qui nous détournent du bien commun. Le citoyen est acteur de développement et par là il est acteur de paix. Pas de paix sans justice certes, mais aussi pas de paix sans participation citoyenne.

Les commissions nationales Justice et Paix

En décembre 1965, le Concile Vatican II demande « la création d'un organisme de l'Église universelle chargé d'inciter la communauté catholique à promouvoir l'essor des régions pauvres et la justice sociale entre les nations » (Constitution pastorale Gaudium et Spes n° 90 -3).

En janvier 1967, le pape Paul VI dans un Motu Proprio : « Catholicam Christi Ecclesiam » décide la création du Conseil pontifical Justice et Paix et incite les évêques à créer des commissions nationales. L'encyclique Populorum Progressio, publiée en mars 1967, deviendra la charte des commissions Justice et Paix dans le monde.

La paix est un combat Relire Camus en 2024

« [...] La paix est le seul combat qui vaille d'être mené. » On connaît tous cette citation d'Albert Camus, qui conclut l'éditorial de "Combat" du 8 août 1945, deux jours après le bombardement d'Hiroshima. Dans ce court texte, standard de nos programmes scolaires, il dénonce non seulement « le dernier degré de sauvagerie atteint par la civilisation mécanique » mais aussi l'inconscience de ses collègues journalistes qui s'extasiaient alors devant la prouesse technique. Il est remarquable que Camus ait écrit « la paix », non « la justice », « la liberté » ou « la démocratie ». Car la « paix », terme ambigu, reste à interpréter. On peut imaginer que la priorité porte alors sur l'arrêt des bombardements. Sans doute, Camus s'inquiète-t-il aussi de la survie de ce qui reste de l'esprit et de la dignité humaine.

La paix, c'est d'abord suspendre le geste. En ce sens, Camus est un moderne, héritier d'une paix conçue comme pacte entre guerriers qui baissent les armes sans les lâcher. Sur les ruines de l'Europe, Camus appelle ses compatriotes au discernement sobre, sombre. Il décrit la paix comme un combat, au présent. Plus comme un chemin qu'un objectif. La paix est l'engagement suprême « le seul combat qui vaille d'être mené. Ce n'est plus une prière mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison ».

Il y a quatre-vingts ans, Camus appelait donc les citoyens à non pas supplier, pétitionner, prier, mais bien à « ordonner » aux gouvernements de choisir la paix. C'est à eux qu'incombe d'imposer la paix aux dirigeants. Si Camus ne dit pas comment mener ce combat, il a partagé quelques idées fortes : la paix comme engagement citoyen, comme mouvement, comme lutte. Cela commence par une saine méfiance du potentiel destructeur de notre civilisation mécanique, et de la fascination pour sa technique. Nous attendons de nos chars Caesar, lanceurs de roquette Himars, drones et bientôt F16, une paix qu'ils ne peuvent donner. L'Ukraine est devenue un terrain d'expérimentation, de démonstration de part et d'autre, au coût humain et environnemental effroyable. De même, la guerre à Gaza, démonstration de la toute-puissance d'Israël, conduit à assumer des massacres, un nettoyage ethnique et d'autres violations du droit humanitaire. Ou encore l'Union européenne via Frontex, qui pour démontrer l'inviolabilité de ses frontières, transforme ses mers en cimetière. Le droit est bafoué et nous silencieux, assommés par des discours qui instrumentalisent nos peurs et répètent qu'il n'y a pas le choix. Qu'au fond la solution passe par l'éloignement ou la disparition de l'ennemi, de l'autre. Discours dominant.

Comment contraindre nos gouvernants à choisir la raison contre ces « enfers » ? Sans doute pouvons-nous signifier clairement que nous ne sommes dupes d'aucune promesse de victoire, et autres « solutions » militarisées ; que nous savons qu'elles n'offrent que destruction, au mieux un status quo territorial et de la haine à profusion ; que nous refusons catégoriquement toute instrumentalisation de nos peurs et « réarmement » nationaliste ; que nous sommes prêts à voter, à manifester, à boycotter, à désobéir pour défendre la dignité humaine, l'équité, le respect de l'environnement ; enfin que nous incarnerons, au quotidien, des choix de paix. Avec pour armes, la parole, le droit, la solidarité, le partage, la prière, nous démontrerons qu'il existe des alternatives à l'enfermement intellectuel moderne d'une paix impossible, renvoyée à l'horizon. Car la paix est là, au milieu de nous, mais il nous faut la force et la patience de la donner à voir.

Cécile Dubernet, Commission Justice et Paix

Citoyenneté et droits de la cité

Des repères juridiques

Les concepts de nationalité et de citoyenneté qui fondent l'appartenance à un État ont évolué de l'adhésion à un contrat social propre à chaque nation à une conception supranationale de la citoyenneté, entraînant une remise en question du pacte social. Entre nationalisme et supranationalité, cette révision semble indispensable, appelant au dialogue et à une réflexion sur les valeurs communes nécessaires à la construction de sociétés ouvertes et durables.

La nationalité est généralement définie comme l'appartenance juridique et politique d'une personne à la population constitutive d'un État. De ce fait, le ressortissant est tenu envers l'État de devoirs civils, civiques et militaires et reçoit en retour protection. La nationalité fait donc valoir l'appartenance d'un individu à une communauté par opposition à l'étranger qui ne bénéficie pas des mêmes droits¹. La citoyenneté s'en distingue en ce qu'elle est la jouissance des droits civiques attachés à la nationalité. Le citoyen est celui qui, appartenant à la « cité », dispose de droits (droit de vote, d'éligibilité, d'accès à la fonction publique...), et est soumis à des devoirs. Il est tenu de respecter les lois au nom de l'intérêt général.

Toutefois, toute personne résidant dans un État dont elle n'a pas la nationalité est tout autant tenue du respect des lois et peut

bénéficier, selon son statut, des libertés publiques et de l'égalité des droits économiques et sociaux.

Les fondements modernes de la démocratie française reposent sur l'idée du contrat social, cher à Jean-Jacques Rousseau. Il en résulte que l'adhésion au contrat social est une condition néces-

I - L'adhésion au contrat social est une condition nécessaire de l'accession à la citoyenneté

Dans son ouvrage, *Du contrat social*, Jean-Jacques Rousseau soutient le fait que l'homme est capable de faire société par la création d'un ordre social en vue du bien commun. L'individu

accepte de remettre à l'État les droits qui lui sont propres et reçoit en retour l'égalité et la liberté avec l'ensemble des citoyens, sans exception. Le citoyen renonce donc à sa liberté naturelle pour gagner une liberté civile. Celle-ci lui permet de participer à l'exercice de la souveraineté

populaire qui est indivisible et d'où sont issues les institutions et la loi qui en est l'expression. La loi est ainsi nécessairement bonne, car voulue par le peuple.



Photo Canva

saire de l'accession à la citoyenneté (I). Pour autant, la remise en cause du pacte social accompagne ou provoque la crise de la nationalité (II).

¹ Paul Lagarde, *Répertoire de droit civil / Nationalité* - Éditions Dalloz.

Après la guerre, l'expression du pacte de reconstruction de la Résistance se retrouve dans le Préambule de la Constitution de 1946, qui définit les principaux droits sociaux et économiques que l'État doit garantir : il en est ainsi des principes de la sécurité sociale, plus généralement de la solidarité sociale, de l'accès à une énergie bon marché. En 1971, le Conseil constitutionnel reconnaît à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et au Préambule de la Constitution de 1946 une valeur constitutionnelle et juge de la légalité des lois par référence aux libertés fondamentales qu'il y lit.

Les années 1970, qui font suite aux décennies de décolonisation, sont un moment d'affirmation de grandes libertés et de l'universalité des valeurs de la République parallèlement à un moment d'ouverture de la citoyenneté tant aux anciens nationaux qu'à de nombreux réfugiés cherchant la liberté. Le contrat social moderne est ainsi fondé.

L'immigration du travail s'étant transformée du fait de la reconnaissance du droit au regroupement familial, l'enjeu de la citoyenneté était de faire reconnaître les valeurs dont elle était porteuse comme universelles quelles que soient les cultures d'origine et ouvrant à l'intégration vers la nationalité.

La réaction au regroupement familial a été très rapidement la maîtrise des flux migratoires et la volonté de fermer les frontières, jusqu'à la création de personnes sans droits, les immigrés clandestins non régularisables mais inexpulsables. La France a ainsi officialisé une perte totale de

droits pour une frange de ses habitants, les privant de l'essentiel des garanties citoyennes, du fait de leur relégation dans une semi-clandestinité.

II - La crise de la nationalité

Parallèlement, la reconnaissance de juridictions internationales pour garantir la protection de l'effectivité des droits de l'homme, notamment la Cour européenne des droits de l'homme, a précipité une crise de la nationalité et par ricochet de la citoyenneté.

En effet, s'est opéré progressivement un renversement de la perspective. La protection des libertés publiques par l'État s'est révélée défailante, l'abdication de la démocratie en 1940 face à la défaite ayant démontré la fragilité de la construction intellectuelle qui l'avait faite advenir. L'affirmation d'un « concert de nations » coopérantes et entrant dans un projet à connotation confédérale a fait réfléchir aux libertés fondamentales qui leur seraient communes. L'ONU n'a pas été étrangère au mouvement avec le Pacte international sur les droits civils et politiques.

Au sein de l'Europe, un courant fort a émergé, qui s'est accéléré sous l'influence progressive des

anciens pays du glaucis soviétique prônant, au nom de la conciliation des libertés, l'affirmation de la primauté des libertés individuelles dans la mesure compatible avec la cohésion de l'État. Les droits nationaux en ont été affectés à beaucoup d'égards, notamment le droit des étrangers, le droit de l'état civil, le droit de la famille et celui des successions, le droit de la sécurité sociale

et le droit du travail.

Il en résulte que le citoyen n'est plus tenu d'apporter à l'État sa

liberté individuelle pour recevoir en retour la garantie de ses libertés civiles, civiques et politiques. D'autre part, l'égalité des citoyens, vue au sens large, s'étend à toutes les personnes qui vivent légalement au sein d'un État sans en avoir la nationalité, étant entendu que les personnes entrées illégalement et résidant sans droit sur un territoire bénéficient d'un socle de droits inaliénables, au nom de la liberté inhérente à l'appartenance à l'Humanité.

III - Entre supranationalité et nationalisme

Le travers de cette situation est le risque du communautarisme, un regroupement par affinités choisies et un tri dans le respect des droits, avec une adhésion restreinte, acceptable tant que l'attitude communautariste ne remet pas directement en cause l'apparent ordre social.

La supranationalité européenne et la reconnaissance de l'égalité sous condition des habitants d'un même territoire pose la question de l'utilité de la survivance de la nationalité – d'autant que certains citoyens ne votent plus – et de l'identité. Des réactions se sont fait sentir en Grande-Bretagne, qui a quitté l'Union européenne, au Danemark, et dans d'autres pays dont les votes nationalistes sont majoritaires dans l'opinion.

Ce nationalisme prône un repli sur soi pour un retour à une identité supposée perdue et identifiée à celle antérieure aux grands mouvements de décolonisation, renvoyant à la notion d'Empire et de supériorité d'une culture, si ce n'est d'une supposée « race », à l'encontre de toutes les autres. Il utilise les codes communautaristes pour exclure de l'appartenance à la nation ce qui lui apparaît étranger selon ses propres critères : appartenance supposée à un fond culturel, à une communauté de vue religieuse, à des

“
La France
a officialisé
une perte
totale de
droits pour
une frange
de ses
habitants

valeurs, si ce n'est à une ascendance par la filiation remontant jusqu'à un peuple supposé originel.

IV - Revisiter le contrat social

Cette crise du pacte social nécessite de le revisiter. La crispation identitaire, au nom de la nécessaire intégration, tend à séparer les populations, entretenant l'idée qu'il n'y a pas de bien commun possible par impossibilité de reconnaître la valeur universelle de certains droits.

Ceux-ci sont le résultat de l'agrégation au fil de l'histoire des héritages philosophiques de traditions différentes ouvrant à de nouvelles interprétations. L'universalisme des droits de l'homme s'ancre profondément dans la pensée sémite de l'Antiquité, relativement à la notion

même de dignité. Les grandes religions monothéistes ont en outre toutes puisé aux mêmes fonds.

Les pays d'Extrême-Orient intègrent progressivement l'idée que l'Humanité partage plus que des valeurs mais une identité de destin commune. Le monde prend progressivement conscience de sa fragilité et de la nécessité de réponses coordonnées afin d'éviter des désastres encore plus grands.

La citoyenneté a face à elle l'enjeu de l'écologie, de la lutte contre les pauvretés, de la définition de la dignité humaine et de l'éthique,

du développement durable, notamment, pour rechercher dans le dialogue fondamental les valeurs communes sur lesquelles bâtir nos civilisations, sous peine de disparaître dans l'affrontement ou l'effondrement de la biodiversité. C'est par le fruit de ce dialogue, ouvrant à l'éducation et à la réflexion philosophique, que les hommes partageant cette conviction commune pourront à nouveau faire communauté dans un même territoire pour refonder des communautés nationales ouvertes.

Raoul Carbonaro

Responsable commission Droits de l'homme de PX

“
La crispation
identitaire,
au nom de
l'intégration
tend à
séparer les
populations

Les valeurs républicaines au service de la paix

Pour une instruction civique continue

Lorsque les citoyens ont le sentiment que « tout fout le camp », lorsque les dirigeants paraissent à court de projets et, encore plus, lorsque la paix semble menacée, il est fréquent d'appeler à la rescousse les valeurs républicaines.

Indispensable débat

Il paraît intellectuellement évident qu'un lien existe entre la construction de la paix et la promotion des valeurs républicaines. Encore faut-il que les citoyens, quelle que soit leur condition sociale, aient les moyens de s'entendre sur le sens et les exigences desdites valeurs. Le débat constitue une pièce maîtresse dans la construction d'un état d'esprit commun s'engageant pour la

paix. Faisons-nous vraiment un lien incontournable entre la promotion des valeurs républicaines et l'authentique construction de la paix à l'échelon local, national, mondial ?

Quelles valeurs républicaines ?

Bien sûr, la devise de la République française s'affiche aussitôt : liberté, égalité, fraternité. J'y ajouterai la dynamique des droits

de l'homme dont le message, à l'évidence au service de la paix, évoque la dignité, la commune humanité, la solidarité. Mais que mettons-nous sous ces mots ? Comment les traduisons-nous en termes de droits et de devoirs, pour les mettre au service de la paix ? S'inscrire dans une citoyenneté, c'est adhérer, au-delà de nos différences, à de tels principes repris dans la Constitution ainsi que dans des dispositions



Photo : détail monument de la place de la République. Getty images pour Canva

législatives et réglementaires, qui organisent la vie citoyenne.

Instruction civique

Il est important de conserver ces valeurs dans la mémoire historique. Encore faut-il les intégrer individuellement puis en débattre entre citoyens afin d'en actualiser l'importance et le sens. Chaque nouveau ministre de l'Éducation a instauré pour l'école des moments d'instruction civique. Mais ceux-ci se traduisent souvent par la proposition de savoirs supplémentaires et non par un échange entre jeunes citoyens d'origine et de statut parfois très différents. Ce temps de proposition scolaire sur les valeurs républicaines devrait être davantage l'occasion d'intérioriser ces valeurs en découvrant les racines dans la culture pour tenter ensuite de les traduire en actes citoyens communs au service de la paix. Quelques heures de cours n'y suffiront pas.

Démocratie et convictions citoyennes

C'est toute une « cité » qui doit s'y engager. Comment ? En organisant régulièrement des

formations, des temps d'interpellation sur la place des valeurs républicaines dans notre quotidien et dans les choix d'orientation que nous prenons ; sans tomber dans l'embrigadement idéologique propre aux régimes autoritaires. Ainsi les « conventions citoyennes » sont-elles sans doute une occasion proposée à quelques personnes d'approfondir et de confronter leurs convictions et valeurs communes pour tenter d'aboutir à des démarches générales de mise en œuvre, au service de la paix locale. Ces moments restent exceptionnels, souvent trop courts et parfois sans prise sur les décisions des responsables politiques. La confrontation citoyenne autour des valeurs est pourtant plus que jamais une nécessité en ces temps où les menaces sont davantage ressenties et où certains médias accentuent le repli sur soi plutôt que d'amplifier

“
La
confrontation
citoyenne
autour des
valeurs est
plus que
jamais une
nécessité

un désir de volonté citoyenne commune.

L'ajustement aux valeurs

La justice est sans doute un autre moment citoyen où les valeurs de référence participent (ou non) à l'instauration d'un climat de paix. Les décisions judiciaires ne sont-elles pas prises « Au nom du peuple français » et en ajustement avec les valeurs que ledit peuple a proclamé essentielles ? Heureuse décision que celle du Conseil constitutionnel qui réintégra en juillet 2018 la valeur Fraternité dans l'agir politique au sein de

notre communauté nationale. D'autres questions se posent à la société civile dont le rôle est important pour la construction de la paix, l'action citoyenne et la promotion des valeurs fondamentales. « Dis-moi pour quelles valeurs tu te bats ? » N'oublions pas de partager les convictions qui nous mobilisent

pour la construction de la paix, sans tomber dans le sectarisme. Quant aux associations, il leur faut parvenir à sortir de l'entre-soi et développer de véritables partenariats qui permettent des débats sur les racines – culturelles, philosophiques et spirituelles – et d'avoir des références communes pour agir pour la paix.

Le débat citoyen, pas le combat !

Le besoin de débat convictionnel pluraliste est lié à la fois

à la construction de la paix et à la vie citoyenne. Construire la paix, c'est choisir le débat entre promoteurs de valeurs fondamentales différentes et non pas le combat pour imposer exclusivement ses propres valeurs. Vouloir vivre la citoyenneté pluraliste, c'est décider de construire, au nom desdites valeurs, un lieu où la liberté, l'égalité, la fraternité auront toute leur place.

“
Parvenir à
sortir de
l'entre-soi et
développer
de véritables
partenariats

Comment parler de la liberté sans évoquer celle de l'autre ? Comment prétendre à la fraternité sans proposer à l'autre une oreille attentive et une main tendue ? Oui, la paix et la citoyenneté s'enracinent dans l'attachement aux valeurs républicaines. Enrichissons-les !

Guy Aurenche

Président d'honneur de la FIACAT

Pour qu'il n'y ait plus de citoyens de seconde zone

Quand la pauvreté s'aggrave en France

Les héritages grec, romain et chrétien ont joué un rôle majeur dans la construction de l'identité européenne dès l'Antiquité. Ces influences se retrouvent dans les structures politiques, les valeurs et la diversité culturelle qui caractérisent l'Europe contemporaine.

L'état d'une société se mesure à la façon dont les plus pauvres de ses membres sont considérés. Nous exprimons souvent cette conviction au Secours Catholique. Or nous voyons la situation des plus pauvres se dégrader en France. Le rapport du Secours Catholique « État de la pauvreté 2023 » a montré que la pauvreté s'aggrave dans notre pays. Le revenu médian des personnes accueillies par le Secours Catholique s'établit à 538 € (40 € de moins que l'année précédente, en euros constants). Résultat : les trois quarts des personnes que nous rencontrons vivent dans l'extrême pauvreté (sous



Photo : Getty Images pour Canva

le seuil des 40 % du revenu médian), contre les deux tiers en 2017. Et cette pauvreté touche en premier les femmes (57,5% des personnes accueillies). Or la grande pauvreté, cela signifie dire des privations sur tout et que tout devient compliqué. Une fois payés le loyer, l'électricité, les assurances, la télépho-

porte du Secours Catholique ne soit pas une nouvelle épreuve, mais au contraire l'occasion de rencontres qui peuvent nous permettre de passer le cap.

Le durcissement du regard

Depuis quelques années, nous sommes inquiets d'une évolution sensible chez certains res-

l'actualiser dans les temps et de façon complète, à chercher du travail, à engranger des preuves de cette recherche, mais en plus effectuer bientôt 15 heures d'activité par semaine (en plus de tout ce qu'il y a déjà à faire pour survivre) et subir la stigmatisation réservée aux plus pauvres. C'est beaucoup trop.



Photo : Getty Images pour Canva

nie... il reste souvent moins de 5 € par jour et par personne. Pas de quoi manger trois repas dans la journée. Alors, il faut se priver, prendre sur soi pour faire appel à l'aide des associations, et rogner encore, même sur l'essentiel. « Tous les jours, je me pose la question, qu'est-ce que je paie en premier ? » La pauvreté est une charge mentale du quotidien.

Quand la famille fait défaut

Quand la vie devient galère, compter pour quelqu'un et pouvoir compter sur les autres deviennent essentiel. C'est le rôle de la famille et des amis (heureusement qu'ils sont là), mais quand ils font défaut, les associations prennent le relais. Le Secours Catholique, comme d'autres associations, met l'accent sur l'importance de la rencontre, de l'accueil inconditionnel, de la fraternité. « Ici, je suis reconnue comme une personne ». Nous prenons le temps d'un café ensemble, d'un temps convivial, afin que pousser la

pensables politiques, et parfois aussi dans l'opinion. C'est le durcissement du regard sur les plus pauvres, accusés d'être responsables de leur situation. Cela s'exprime par des injonctions à « traverser la rue », comme s'il était facile de trouver un travail quand la vie nous a privés d'emploi depuis des années ou quand la santé est devenue fragile. Ou des injonctions à « s'activer », se « remobiliser », alors que les personnes en situation de précarité se démènent pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent. Cela a des conséquences concrètes. Nous témoignons que des personnes vivant la galère n'osent pas demander une aide par peur d'être perçues comme « assistées », ou parce que les démarches sont trop compliquées : un tiers des personnes éligibles au RSA ne le touchent pas. Or le gouvernement veut rendre encore plus difficile l'obtention et le maintien du RSA : il va falloir parvenir non seulement à remplir correctement son dossier, à

La même dignité

Pour le Secours Catholique, le rôle du politique est d'aider notre société à traverser les épreuves en étant soudés, solidaires. Il n'y a pas de citoyens de seconde zone. Nous avons toutes et tous la même dignité. C'est pourquoi nous attendons du politique qu'il rassemble et non pas qu'il pointe du doigt les plus démunis ; qu'il protège et non pas qu'il rende plus difficile la vie des plus pauvres. Et enfin, nous attendons du politique qu'il trace un cap mobilisateur. Oui, nous sommes capables de nous rassembler et d'avoir un discours de confiance envers chacune et chacun. Oui, nous avons les moyens de mener une politique de création d'emplois, de logements et une politique d'accueil qui permette à chacune et chacun de vivre décemment dans notre pays. Alors, faisons-le.

Véronique Devise

Présidente du Secours Catholique



photo © moel-balland-08/Le 150thY-unsplash

Le scoutisme comme lieu d'expérience pour l'avenir

Jeunes, citoyens et engagés

Actuellement en première année de classe préparatoire littéraire au sein de l'établissement Sainte-Marie de Neuilly, Élisabeth et Philippine, 18 ans, nous racontent leur expérience dans le scoutisme et comment cela les inspire dans leur rapport à la société. Venant toutes les deux d'une famille catholique pratiquante, elles ont été jeannette, guide, et guide-aînée pour Élisabeth.

Quel est l'engagement dans le scoutisme et comment cela vous inspire-t-il dans votre rapport à la société ?

« Sur mon honneur avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux Dieu, l'Église, ma patrie (l'Europe) à aider mon prochain en toutes circonstances, à observer la loi guide. » Voici ce que promet le jeune scout : servir et aimer.

Élisabeth : En effet, le scoutisme est une grande famille pleine de rires et de joie, où chacun a la responsabilité de mettre très concrètement le sourire sur le visage d'autrui !

Philippine : C'est la signification des manches relevées sur notre uniforme : comme le Christ qui lave les pieds de ses disciples : je suis là pour les autres. Ce n'est pas seulement aux guides, mais aussi « dans le travail et dans notre jeu, à la maison et partout », nous dit la prière Jeannette, que je dois « donner sans compter ».

Élisabeth : C'est certes difficile, dans tout cela peut se mêler un peu d'orgueil, d'égoïsme, de fausse humilité... Mais je suis convaincue qu'il vaut mieux commu-

nier aux joies d'autrui et souffrir avec lui dans ses peines que de ne rien faire, sous prétexte que ce sera mal fait. C'est en forgeant que l'on devient forgeron, dit-on ; alors, c'est en se mettant au service que l'on devient serviteur !

Comment avez-vous vécu votre foi dans le scoutisme et qu'en recueillez-vous ?

Élisabeth : Cet esprit de service, je lui donne pour fondement la foi – et le scoutisme en a été un éveil. C'est un lieu où Dieu a une

“ Communier aux joies d'autrui et souffrir avec lui, plutôt que de ne rien faire

place à chaque moment de la journée : au moment des repas, de la prière du matin et du soir... et surtout au centre des engagements. L'insouciance de l'enfance a fait que j'y faisais peu attention, mais, tel un lys qui éclôt lentement, ma foi d'enfant a grandi en une foi adulte et j'ai su recueillir ce trésor. Cette quête de la pureté, de la droiture, de la beauté qui jalonne ma vie prend tout son sens maintenant que j'ai compris que Dieu en est la fin, et la foi, le moyen.

Philippine : Avant de me donner aux autres, j'ai besoin de me sentir aimée et seul Dieu peut m'aimer telle que je suis réellement. Alors, je le rejoins dans la prière. C'est pourquoi, en camp guide, avant de commencer toute activité de la journée, nous prenions quinze-vingt minutes seules dans une clairière pour remercier le Seigneur de cette nouvelle journée et nous confier à Lui à travers la méditation d'un texte. De même, chaque matin, je bataille pour consacrer dix minutes à Dieu. Ensuite, je peux rayonner des grâces reçues de la prière, car son prolongement nécessaire est l'action aimante.

Qu'est-ce que vous pensez que le scoutisme peut apporter à la société ?

Élisabeth : Je pense que cela tient en un mot : l'Espérance. C'est cette vertu qui nous fait tendre vers un monde, non pas utopique et idéal, mais un monde où les hommes agissent et font le bien, armés de la foi dans l'amour du Christ en croix, animés par la charité. Le scoutisme nous fait découvrir cela et, au lieu de nous en détacher, nous mène à agir dans le monde. Même si l'espérance d'un jeune scout n'est pas l'espoir de paix des chefs politiques, la première conditionne la deuxième et alors nous devons agir sur terre, qui est l'antichambre

du ciel ! Comme le dit le Christ : Soyez dans le monde sans être du monde. Et alors nous devons montrer qu'être scout, c'est témoigner du bonheur qu'il y a à se lever chaque matin, à vivre et à s'engager.



Philippine : Cette Espérance ne nous rend pas invincibles : une de mes guides ne voulait pas venir au camp à la suite de tensions dans la patrouille. Mais je crois que je ne suis pas la seule à l'œuvre et que chacune de mes actions porte du fruit : grâce à nos discussions et prières, elle se décida à venir ! La seule condition est de se donner entièrement : « [...] si le grain de blé qui est tombé en terre ne meurt, il reste seul ; mais, s'il meurt, il porte beaucoup de fruit » (Jean 12,24.)



Vous vous préparez à passer les concours pour les grandes écoles, comment souhaitez-vous contribuer à un monde meilleur ?

Philippine : Je veux accomplir ma vocation. Mon métier contribuera-t-il à un monde meilleur ? Il peut sembler difficile de faire bouger LE monde, mot trop souvent entendu qui a perdu de son sens. Alors, la solution est de rayonner dans nos petits mondes. Rayonner de la joie et de l'amour du Christ, en étant présente, par exemple, dans mes groupes d'amis, dans ma famille, dans ma paroisse...

Élisabeth : De même, tout simplement en accomplissant librement ma vocation, car c'est le chemin que Dieu a prévu pour moi et donc là où je porterai le plus de fruits ! Aujourd'hui, c'est apprendre à poser des petits choix (la poursuite sérieuse de mon devoir d'État, d'une vie quotidienne assidue et bien équilibrée...) pour pouvoir poser le grand choix de la vie, celui du mariage, de la vie consacrée, de la mission... Je verrai bien au moment donné !

« Car je connais les projets que j'ai formés sur vous, dit l'Éternel, projets de paix et non de malheurs, afin de vous donner un avenir et de l'espérance. » (Jérémie 29/11.)

En France, neuf mouvements scouts coexistent en se référant plus ou moins à la tradition fondée par Baden-Powell.

Cinq d'entre eux sont reconnus par l'Organisation mondiale du scoutisme : les Éclaireuses et Éclaireurs de France, les Scouts et Guides de France, les Scouts musulmans, les Éclaireuses et Éclaireurs unionistes, et les Éclaireurs israéliites.

Cependant, l'État français en reconnaît quatre autres : les Scouts d'Europe, les Scouts unitaires de France, les Éclaireurs neutres et la Fédération des éclaireurs.

Citoyenneté au collège

L'approche inspirante de Bachir Touati-Tliba

Bachir Touati-Tliba, dès son arrivée en tant que principal du collège du Tonkin à Villeurbanne en septembre 2021, a été frappé par le discours chargé de colère, de tension et de violence tant des élèves que des parents. Une réalité qui l'a conduit à saisir rapidement l'importance cruciale de cultiver un climat de paix au sein de l'établissement afin de restaurer la confiance envers l'institution.



Le collège du Tonkin se trouve au cœur du quartier éponyme, désigné comme quartier de la politique de la ville. Cette classification implique la présence de populations particulièrement vulnérables. Le quartier est aussi célèbre pour ses activités liées au trafic de drogue. Les troubles, les fusillades et d'autres incidents sont ainsi monnaie courante et cette réalité impacte le quotidien du quartier et, de manière regrettable, influence également le fonctionnement du collège.

Instaurer un climat de paix implique que les élèves se sentent pleinement « citoyens » du collège. Cela signifie non seulement qu'ils comprennent leurs droits... et devoirs, mais aussi qu'ils développent un sentiment d'appartenance à l'établissement et participent activement à sa vie. En adoptant le concept de citoyenneté dans le contexte scolaire, Bachir Touati-Tliba s'est ainsi engagé à créer un environnement où les élèves se sentent investis de responsabilités et appréciés en tant que membres à part entière de l'institution.

Quelle a été votre approche pour régler les difficultés, les actions mises en place et comment ont-elles été reçues par les protagonistes (enfants et parents)?

Tout d'abord, nous avons rappelé les règles, notamment celles du règlement intérieur, mais aussi l'importance du respect mutuel les uns envers les autres. Cela a impliqué un travail d'information et de suivi de tous les incidents survenant dans l'établissement, même les plus minimes. Dès mon arrivée, et pendant près de deux mois

et demi, aucune infraction n'a ainsi été tolérée. Nous avons ensuite fait le point lors des vacances d'octobre, où de nombreux incidents ont été signalés. Une commission hebdomadaire a été mise en place pour les traiter, en dehors des cas urgents qui étaient gérés immédiatement. Cela a nécessité une présence continue, notamment à l'entrée de l'établissement le matin, pendant les récréations dans la cour et dans les couloirs, afin de montrer notre disponibilité et notre engagement envers les élèves et les familles.

Pendant cette période, j'ai été amené à infliger de nombreuses sanctions, mais parallèlement, nous avons également travaillé sur le sentiment d'appartenance des élèves à l'établissement. Nous avons cherché à les impliquer davantage en renforçant les heures d'accompagnement spécifique pour aider ceux en difficulté, et en réactivant des instances telles que le Conseil de la vie collégienne. Nous avons également organisé des événements festifs et des expositions avant chaque période de vacances pour favoriser leur appropriation de l'établissement.

À la fin de la première année, aucun conseil de discipline n'a été nécessaire, ce qui est significatif et démontre l'efficacité de notre travail préventif. En comparaison, les années précédentes, il y avait en moyenne sept conseils de discipline par an. L'année suivante, néanmoins, j'ai dû convoquer cinq conseils de discipline, dont deux pour le même élève. Sur ces cinq cas, seules deux exclusions définitives ont été prononcées... en accord avec les familles. Nous avons également une réelle volonté de poursuivre et de ren-

forcer le dialogue avec les familles, car il est essentiel que les familles s'approprient le règlement intérieur et en comprennent toutes les informations. Par exemple, la première année, nous avons constaté une recrudescence de pistolets à eau. Plutôt que de réagir de manière alarmante en confisquant les pistolets, nous avons choisi de communiquer pour montrer que nous étions attentifs à ce qui se passait. Cela rassure énormément les parents, car cela leur explique notre démarche et les raisons de nos actions.

Cette démarche a nécessité un investissement considérable de la part de l'ensemble du corps éducatif, mais elle a conduit à l'établissement d'un environnement plus paisible et sécurisé et, après deux ans, le climat scolaire était le plus serein de toute la ville !

En quoi cette approche pourrait-elle être reproduite, dans d'autres collèges de quartiers difficiles

Pour moi, c'est une question de « style », c'est-à-dire comment je dirige un établissement, comment je porte une ambition pour

cet établissement. Étant donné que je vais prendre la direction d'un nouveau collège à la rentrée, c'est une réflexion d'actualité. L'idée est toujours de comprendre le cœur même de l'établissement, comment les acteurs qui y travaillent depuis des années se le sont approprié ? Comment pouvons-nous reproduire cela tout en ayant toujours comme priorité la réussite des élèves ? Car au final, c'est cela qui compte : la réussite des élèves.

Quant à moi, j'ai trois objectifs clairs : le bien-être, le vivre-ensemble et l'excellence. Comment puis-je, à travers ce nouvel établissement, m'adapter pour toujours atteindre ces objectifs ? Comment puis-je exporter ma méthode, basée sur la compréhension de l'établissement, de son environnement et la mise en place de stratégies de réussite ? Ces stratégies ne sont pas si différentes d'un établissement à l'autre. Communiquer abondamment avec les familles et les élèves, être présent sur le terrain, traiter rapidement les problématiques – tout cela rassure et engendre la confiance. Il y a aussi une dimension de responsabilisation vis-à-vis du personnel déjà en place, une nécessité de bien comprendre le tissu local et le collège lui-même pour les intégrer et les impliquer dans une démarche commune.

Florilège des actions mises en place au collège du Tonkin

CESCE, comité d'éducation à la santé à la citoyenneté et à l'environnement, où les élèves siègent avec le personnel éducatif (professeurs, AESH,...), les parents mais aussi la responsable secteur famille du centre social Charpenne-Tonkin.

OEPRE, ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants, un dispositif associant civisme et linguistique, qui permet aux parents de se familiariser avec la langue française, avec des formations pendant la semaine, à des horaires favorables à la participation du plus grand nombre.

Mais aussi : des actions sur la lutte contre le harcèlement scolaire avec le programme PHARE ; la Journée du sport Handicap dans la programmation de la ville de Villeurbanne ; la prévention des addictions avec le programme Unplugged, etc.

CHAC, classe à horaires aménagés Cinéma, où les élèves ont tout fait depuis le développement de l'idée, l'histoire, le script, du tournage au montage, du jeu d'acteur à la post production.





Photo : Vadven e Getty images pour Canva

Paix et banlieues

Quelles leçons tirer des émeutes

Le décès du jeune Hadel à Nanterre a provoqué des violences destructrices en divers points du territoire national, révélant ainsi le malaise profond des quartiers périphériques. Face à de tels événements, il ne suffira pas d'agir pour un retour au calme. Si nous voulons une paix durable dans ces quartiers, il nous faudra garantir les conditions de la justice à l'égard de populations habitées par un fort sentiment de relégation.

Dans ces moments de crise, chacun y va de son commentaire et de son analyse. Il est si facile de trouver des boucs émissaires : une police jugée trop violente, des parents démissionnaires, des enseignants incapables, l'ensauvagement des jeunes issus de l'immigration, par ailleurs souvent nés en France mais jugés insuffisamment « assimilés »...

Des solutions parcellaires sont alors suggérées : plus de policiers, une plus grande rigueur judiciaire, la suppression des

aides sociales aux familles, un coup d'arrêt aux migrations, voire même des expulsions... Ces postures idéologiques souvent unidimensionnelles et simplificatrices sont irresponsables.

Éviter les simplismes

Malheureusement, ce qui manque cruellement, c'est une réflexion globale pour analyser et enrayer la crise de ces quartiers, lieux de relégation sociale. Notre société a un besoin urgent de solutions concertées, éprouvées et évaluées sur le long terme.

Un déficit démocratique

Stigmatiser la violence de certains groupes de jeunes et/ou stigmatiser la responsabilité parentale de familles souvent dans la précarité est une analyse à courte vue. Les « territoires perdus de la République », comme les qualifient certains, ont bénéficié au début des années 80 de dispositifs d'une politique de la ville visant leur développement social. Comme prêtre dans des paroisses populaires de Roubaix, j'ai pu faire l'expérience de l'efficacité de cette politique publique. Des structures pour

piloter le développement social des quartiers (DSQ) ont été mises en place. Des agents d'ingénierie sociale étaient à la disposition des habitants, jeunes et adultes, pour les mobiliser et les associer aux processus du développement local. Cela concernait à la fois la réhabilitation du bâti et le développement social, culturel et sportif de la population. L'axe essentiel était le partenariat vécu dans des groupes de travail entre les techniciens présents sur les quartiers et les habitants. Malheureusement, sous prétexte que ce dispositif stigmatisait certains quartiers DSQ, on l'a élargi et il est devenu le DSU (développement social urbain), avant finalement d'instaurer un dispositif de « contrat d'agglomération ». Ce mouvement centralisateur et ascendant a gravement affecté l'efficacité du dispositif de la politique de la ville. Les techniciens ont été éloignés des habitants ; leurs relations de collaboration ont été complexifiées – et médiatisées – par des dossiers compliqués que les habitants et les opérateurs associatifs locaux peinaient à remplir. On a connu alors un réel déficit démocratique qui a conduit à « technocratiser » le dispositif partenarial en tenant les habitants à distance.

Une dérive séparatiste

Si, grâce à l'ANRU¹, nous avons pu constater d'indéniables améliorations du bâti, le DSU n'a pas suffisamment impliqué les habitants. Ajoutons à cela une politique qui, sous l'influence de discours politiques sécuritaires, a davantage joué sur la répression que sur la prévention. Les instances et les dispositifs qui avaient été mis en place pour coordonner l'action des acteurs du développement social dans les quartiers (zones d'éducation prioritaire – ZEP, comité local de prévention de la délinquance – CCPD, etc.) ont été peu à peu

abandonnés en beaucoup d'endroits. Des populations entières souvent démunies économiquement et reléguées socialement ont, de ce fait, été marginalisées. Le séparatisme qu'on voudrait « essentialiser » ne serait-il pas le résultat des processus destructeurs d'une politique inclusive ?

L'urgence d'une politique inclusive

La complexité et l'urgence de mettre en œuvre une politique durable nécessitent des mesures à hauteur des enjeux d'une vie sociale basée sur le triptyque de la liberté, l'égalité et la fraternité... La réponse nécessite des moyens financiers, certes, mais ce sera insuffisant sans une vraie politique sociale inclusive. Pour cela, il faut mettre en œuvre les moyens techniques, financiers et humains pour remobiliser les habitants, ouvrir des espaces de dialogue avec eux afin qu'ils redeviennent des acteurs de transformation et de rénovation de leurs espaces de vie.

La place et le rôle de l'Église

Ces perspectives rapidement évoquées concernent aussi l'Église présente dans ces zones urbaines. L'annonce de l'Évangile doit pouvoir passer par le service de l'apaisement des situations de tension et la requalification du facteur humain. Une pastorale des quartiers périphériques doit mobiliser les communautés paroissiales, les mou-

vements qui privilégient une dynamique d'éducation populaire (scoutismes, ACE, JOC, Secours Catholique, des expériences comme Le Rocher...), les établissements catholiques d'enseignement... Une telle pastorale inclusive est encouragée par la démarche synodale à laquelle le pape François appelle l'ensemble de l'Église. Cette démarche promeut une pastorale ouverte et positive, soucieuse d'établir des liens avec des responsables de la vie publique et des partenariats avec d'autres acteurs associatifs. Sans une réelle insertion dans le tissu social pour servir l'humain au nom du Christ, les efforts pour évangéliser resteraient vains.

+ Jean-Luc BRUNIN

Évêque du Havre

“
L'annonce
de l'Évangile
doit pouvoir
passer par
le service de
l'apaisement
des situations
de tension

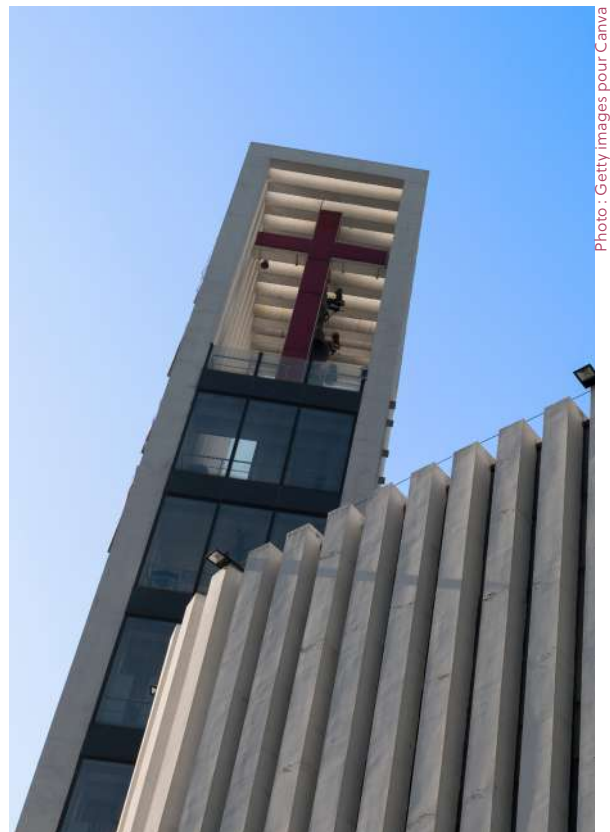


Photo : Getty Images pour Canva

¹ L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est un établissement public industriel et commercial (EPIC). Elle finance et accompagne la transformation de quartiers de la politique de la ville dans toute la France.

Citoyenneté dans les quartiers

Des outils pour réconcilier

Créée en 2006 pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, l'association Citoyenneté Possible agit depuis plus de quinze ans en faveur du dialogue citoyen dans les quartiers défavorisés, et ce, essentiellement en Île-de-France. Alice Neyret, directrice de la structure depuis deux ans, nous livre quelques conclusions tirées de leurs actions de terrain.

Photo : Vatican News



L'organisation poursuit quatre objectifs prioritaires parmi lesquels figurent la prévention de la violence et de l'extrémisme, l'égalité des chances, l'égalité des genres et l'encouragement au dialogue. Grâce à une approche pédagogique nourrie par l'intelligence collective et l'éducation populaire, l'association sensibilise et forme les jeunes à une éducation à la citoyenneté qui répond concrètement à leurs besoins.

Élaborer un langage commun

Dans une démarche préventive, et sur demande de certains éducateurs et autres adultes encadrants, l'association a mis en place le programme « Bien dit »

pour aider les jeunes à travailler leur langage en vue de réduire la violence verbale, considérée comme prémisse de la violence physique. Au cours des activités, les jeunes sont invités à identifier les discriminations linguistiques, à prendre conscience de l'impact des insultes qu'ils profèrent et à élaborer des codes communs de langage pour mieux évoluer dans la société et se préparer à la rencontre avec de futurs employeurs. Grâce à l'intervention de professionnels du monde de l'entreprise et de comédiens, les jeunes retravaillent leur discours, interrogent leurs postures et boostent leur éloquence. Tout cela participe à développer leur confiance et leur estime de soi et, indirectement, à apaiser leur rapport au monde et aux autres.

Pacifier le regard sur l'autre

Propos racistes, xénophobes, sexistes, homophobes... toutes les dérives de langage sont ensuite passées au crible pour tenter de décortiquer et de déconstruire les préjugés et les stéréotypes que les jeunes véhiculent ou dont ils sont eux-mêmes porteurs. Pour les aider à avoir un regard renouvelé sur eux-mêmes et sur les autres, des ateliers de Théâtre Forum sont organisés pour leur apprendre à s'écouter, à revivre des situations difficiles et apprendre, par la communication non-violente, à réagir autrement. L'équipe les encourage aussi à raconter des épisodes douloureux de leur vie pour valoriser la mémoire et éveiller compassion et compréhension mutuelle. Ces temps de rencontre, d'écoute

et de dialogue encouragent la création d'une histoire commune entre les jeunes, les appelant ainsi à une certaine forme de

ce qu'ils lisent, aux théories et idéologies qu'ils voient circuler, afin de ne pas en devenir à leur tour les victimes ou les vecteurs.

tives, d'opportunités et de stabilité rend difficile l'idée de s'engager pour d'autres causes que la leur, qui les concerne de manière



Alice Neyret

solidarité. Dans son approche, l'association ose aller plus loin en proposant aussi aux acteurs investis dans leur accompagnement (travailleurs sociaux, acteurs préfectoraux, du monde de l'emploi, etc.) de se réunir et partager sur les difficultés rencontrées afin d'envisager des pistes de collaboration communes.

Éduquer aux médias

Le combat contre les discours de haine et extrémistes ne peut faire l'impasse sur l'éducation aux médias. Décoder les rumeurs qui circulent sur internet en recherchant les URL, détecter la fiabilité d'un site web, vérifier les informations sensibles, l'association regorge d'idées et de moyens concrets pour aider à construire l'esprit critique des jeunes et ainsi les protéger de la désinformation. Face à la montée de l'utilisation de l'intelligence artificielle à des fins de propagande, l'association envisage de communiquer prochainement sur la sortie d'un nouvel outil en cours de création par le réseau X qui aidera les internautes à identifier les infos. Très exposés aux réseaux sociaux, les jeunes apprennent ainsi à prendre du recul par rapport à

Éveiller l'envie d'engagement

Interrogée sur l'appétence des jeunes à s'engager et à devenir des citoyens plus actifs dans la société, Alice Neyret répond spontanément que ceux-ci ont effectivement soit de se rendre et de se sentir utiles à la société. En revanche, force est de constater que les jeunes des QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) qui font souvent l'objet de discrimination, restent un public particulièrement vulnérable qui doit assurer la gestion d'un quotidien souvent précaire et instable. Le manque de perspec-

immédiate. Les aider à répondre à leurs besoins élémentaires est donc une étape primordiale pour qu'ils puissent envisager un engagement plus pérenne et serein pour le bien commun. Toutefois, c'est en donnant qu'on reçoit. L'association a déjà accueilli en son sein des jeunes bénéficiaires de leurs formations qui ont souhaité ensuite apporter leur pierre à l'édifice. C'est en offrant à ces jeunes des opportunités de voir plus grand qu'on peut éveiller en eux l'idée de rêver et de s'investir.

■ PAX CHRISTI FRANCE

ADHÉRER

adhésion annuelle : individuelle : 27€ ☐ couple/communauté : 43€ ☐ petit budget : 17€ ☐

S'ABONNER



abonnement annuel ☐ 25€

abonnement pour l'étranger ☐ 35€

Citoyenneté et non-violence

Des concepts à réconcilier

À l'approche de l'échéance électorale européenne du mois de juin 2024, les membres de la commission Non-Violence de Pax Christi nous livre leurs réflexions pour nous aider à établir le lien entre citoyenneté et non-violence. En effet, dans leur pensée, ces deux concepts sont intimement liés.



Photo : Henri Mathieu-Saint-Laurent de Pixels pour Canva

Des concepts complémentaires

Selon nous, le citoyen doit se différencier du simple « habitant » et embrasser un rôle de veilleur, une attitude qui rejoint au plus près la non-violence. Contrairement aux a priori, la non-violence n'a rien à voir avec la passivité. Il s'agit de détecter les différentes formes de violence qui affectent notre quotidien, nos relations, la société en général et le monde pour pouvoir mieux y répondre, en s'informant et en agissant. Si on envisage la non-violence pour ce qu'elle est – c'est-à-dire non pas un idéal, mais bien le courage de se confronter à la violence pour l'apaiser et la désamorcer – il est alors plus aisé de faire le lien entre une citoyenneté active et un engagement non-violent !

Vivre ensemble en paix

Tout citoyen évolue dans une société marquée par la diversité et l'altérité. Pour faire société, il faut apprendre à se côtoyer et vivre les uns avec les autres, dans le respect des besoins et des droits fondamentaux de chacun. La non-violence porte un regard particulier sur les rapports humains, elle met au centre la dignité de chacun. C'est en cela qu'elle est contre nature parce qu'elle requiert une forte maîtrise de soi en vue de respecter et d'honorer cette dignité inaliénable et intouchable, même lorsque l'autre représente un défi, une énigme, parfois un obstacle. Personne ne pourra dire qu'il est aisé d'accepter le désaccord, d'y voir une opportunité, encore moins d'écouter l'autre, sans jugement, lorsque ses propos nous heurtent, ou de refuser de le caricaturer et de l'enfermer dans des préjugés et des étiquettes. L'enjeu se trouve donc au cœur des relations humaines. La non-violence nous apprend à considérer les autres et leurs interactions de manière différente, comme des terrains de transformation personnelle et collective. Constatons-le, combien d'objectifs justes n'arrivent pas à être atteints à cause de conflits de personnes ! Un citoyen engagé qui souhaite contribuer au bien des autres et de sa société doit apprendre la force du dialogue, de la médiation et de la réconciliation

Nom : _____ Titre : _____
 Prénom : _____ E-Mail : _____
 Adresse 1 : _____
 Adresse 2 : _____
 Code postal : _____ Commune : _____
 Numéro de téléphone : _____

Je souhaite recevoir la newsletter ☐

REGLEMENT

Adhésion :

Abonnement :

Total :

Règlement par chèque à l'ordre de PAX CHRISTI FRANCE

Règlement par carte bancaire sur la boutique de paxchristi.fr



Photo : Symeonidis Dimitri de Getty Images pour Canva

pour espérer un changement durable et notoire vers plus de justice et de fraternité.

La clef, c'est l'éducation...

Devant des situations de violence entre jeunes, il est parfois difficile de trouver des mots qui apaisent et de briser le cercle de la vengeance.

Toutefois, il est possible d'organiser une marche pour dénoncer ces violences gratuites, de lutter contre l'ignorance en éduquant, en prenant le temps de déconstruire les propos haineux, les préjugés. Alors qu'on observe dans certains établissements un regain des tensions identitaires dûes à la guerre Israël-Hamas, le dessinateur de bandes dessinées, Joann Sfar – bien connu pour ses albums sur le « chat du rabbin » – a décidé, dans son dernier album – consacré à la situation dramatique en Israël et en Palestine – de donner la parole à une grande diversité d'acteurs et de victimes de cette situation. À travers les mots de ses personnages, il décrit les maux de deux

sociétés en souffrance et, par le dessin, dénonce une situation abominable.

Agir contre la violence structurelle

La non-violence offre des moyens d'action au citoyen engagé qui souhaite réagir face à la violence structurelle. Ce type de violence se caractérise par des injustices ancrées dans un système et qui tendent à exclure ou discriminer un certain groupe de population (patriarcat, législation discriminante ou raciste, etc.). Un citoyen éclairé se doit de ne pas fermer les yeux sur ces dysfonctionnements, qui entravent une partie de ses concitoyens. Il peut agir,

avec d'autres, en s'impliquant dans des actions de plaidoyer, en participant à des campagnes de mobilisation, des sit-in, à des marches, des cercles de silence... Il y a aussi la désobéissance civile qui offre un champ de contestation non violente. La violence structurelle peut

aussi être axée contre la nature et donner naissance à des mécanismes de domination, d'exploitation en tout genre, qu'il faut arriver à détecter et à dénoncer.

Un vote, une voix

En tant que membre d'une nation, tout citoyen est appelé aux urnes ! C'est-à-dire à faire entendre sa voix dans une participation active aux élections, au choix des dirigeants de sa société, en vue du bien commun. Celui qui se montre indifférent ou se tait donne sa voix au plus fort et se désolidarise de ses concitoyens. Aujourd'hui, on observe un fort désengagement dans le fait politique et une baisse d'intérêt par rapport au droit de vote. Pourtant, le droit de vote a toujours été dans l'Histoire un sujet de lutte pour les non-violents car permettant plus de liberté, d'émancipation et d'égalité. Martin Luther King le premier a toujours lutté contre le sentiment d'indifférence qui pousse à la croyance que « cela ne sert à rien ». Chaque voix compte, même s'il semble parfois que les luttes sont difficiles et les résultats inatteignables.

Commission Non-Violence de Pax Christi

“
Lutter contre
l'ignorance
en éduquant,
en prenant
le temps de
déconstruire
les propos
haineux



Photo : Nicolas Menijes pour Canva

Le souci du prochain souffrant

Citoyenneté et dignité humaine

Nous ne mesurons pas à quel point la citoyenneté dont nous bénéficions dans nos pays démocratiques représente un immense pas en avant dans la reconnaissance de la dignité et des droits fondamentaux de chacun en tant qu'être humain. Car il n'est pas besoin de remonter très loin dans le passé pour voir ce droit réservé à certaines classes sociales ou interdit aux femmes.

Pendant des siècles, l'on était « sujet » du royaume, en rien un « citoyen ». La citoyenneté est la reconnaissance de la part de responsabilité qui revient à quelqu'un dans les décisions politiques et les orientations de la nation dont il est membre. Non pas que l'on doive forcément être en accord avec lui : il ne s'agit ni de l'approuver ni de l'aimer, mais de le respecter, de lui reconnaître une dignité fondamentale, d'accepter qu'il soit là, qu'il ait son rôle, sa liberté, du simple fait qu'il est un être humain, en tant que tel. La citoyenneté dont il jouit est l'expression, au niveau de la nation, de ce respect essentiel¹.

Une tendance à restreindre la citoyenneté

Néanmoins, même au sein de pays qui se disent « démocratiques », il est trop fréquent aujourd'hui de vouloir limiter cette citoyenneté à celles et ceux qui partagent une appartenance majoritaire, qu'elle soit ethnique ou religieuse. C'est hélas une tendance spontanée chez beaucoup, instrumentalisée par certains dirigeants politiques, exacerbée par la mondialisation, que de rejeter de cette citoyenneté ceux qui ne sont pas « de chez nous », et qui ne peuvent être au mieux que des citoyens de seconde zone. Dans bien des pays, par exemple

au Moyen-Orient, ce serait une avancée décisive que la citoyenneté soit reconnue à tous sans distinction de religion. À l'inverse, et c'est là aussi une avancée remarquable, cette citoyenneté s'étend chez nous aux « droits sociaux » qui permettent d'aider ceux qui souffrent (Sécurité sociale pour les malades, aide financière, droit au logement, etc.), et elle dit alors une solidarité, un chemin déjà de fraternité.

Une citoyenneté tournée vers autrui

Pourtant, en tant que croyants, nous sommes appelés à aller bien plus avant. Car la citoyenneté et

¹ Nous nous inspirons d'Éric Fiat, *Petit traité de dignité*, Larousse 2012, p. 174 & sq.

le respect qu'elle exprime ne suffisent pas à nous donner ce dont nous avons besoin pour vivre. « Le jour où quelqu'un nous respecte peut être un jour gris comme les autres. Mais "le jour où quelqu'un nous aime, il fait très beau" »². Nous sommes ainsi faits que nous ne pouvons vivre sans être aimés. Ainsi faits par Dieu. Et nous ne sommes pas vivants, au sens le plus profond, tant que nous n'aimons pas. Même les bourreaux les plus cruels sont capables d'aimer ! Ainsi, si la citoyenneté nous assure la place qui nous revient dans la société, seul l'amour du prochain va faire que notre existence atteigne sa vérité humaine. C'est notre nature. La raison en est que nous avons été

“
Nous ne
sommes pas
vivants tant
que nous
n'aimons pas

créés à la ressemblance de Dieu. Hélas, nous avons si fort tendance à ne penser qu'à nous-mêmes que tout en éprouvant le besoin d'être aimés, nous restons bien trop souvent aveugles à ce besoin chez les autres. Ce besoin vital pour eux aussi, auquel il relève de notre responsabilité, de notre nature, de contribuer à répondre : nous faire le prochain de l'autre, tout particulièrement de ceux qui souffrent. « C'est pourquoi il nous importe de donner à la sollicitude un statut plus fondamental que le respect du devoir. Ce que la souffrance de l'autre autant que l'injonction morale descende dans le soi, ce sont des sentiments spontanément tournés vers autrui »³.

Une citoyenneté altruiste

Cet amour que nous attendons des autres peut donc être « descellé » aussi en nous et donné. Gratuitement. Généreusement. À l'image de Dieu, dont l'amour est *hesed*, selon ce mot hébreu qui désigne un mouvement totalement désintéressé par lequel je donne à l'autre sans rien attendre en retour, et d'autant plus s'il manque de l'essentiel. Cela non pas sur la base d'une sympathie ni d'une proximité naturelle ni d'une appartenance commune mais pour éclairer les ténèbres dans lesquelles il est plongé, en raison d'une fraternité sans frontières. La fraternité de ce règne de Dieu que nous avons la capacité de faire « venir » dès ici-bas, car « il est proche », mais qui trouvera son accomplissement plénier dans les cieux.

Frère Gabriel Nissim, OP

² Idem, citant une chanson de Jean Gabin, p.178.

³ Idem, p. 179, citation de Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Le Seuil, 1990, p.122.

Le dialogue interreligieux, chemin de paix

Bâtir une culture de paix

« Les croyants à travers leur bonté, leur affection et leur attachement réciproque ne constituent qu'un seul corps. Quand l'un de ses membres souffre le reste du corps subit fièvre et insomnie », Prophète Mohamed ssp. Farid Aït Ouarab nous partage l'expérience vécue dans son engagement au sein de l'AISA (Association internationale soufie Alâwiyya).

Le dialogue apaisé est possible si chaque membre de ce corps qui est l'humanité se comporte comme les membres du corps humain qui ne sont pas là pour eux-mêmes mais pour l'intérêt général. Par exemple, la bouche qui mange et mâche pour nourrir le corps, les pieds dans leurs déplacements font mouvoir le corps

tout entier, et de même pour les autres membres qui ne sont pas là pour eux-mêmes. Cette disposition de service et d'unité est possible si chaque membre est habité par le pouvoir de l'Amour et non l'amour du Pouvoir. L'humanité, à travers l'histoire a prouvé que c'est une chose possible et réalisable, que l'homme est capable du meilleur.

Une journée mondiale pour le vivre ensemble en paix

Le 7 décembre 2017, les 193 membres de l'ONU ont adopté à l'unanimité une résolution instaurant le 16 mai de chaque année comme Journée internationale du vivre ensemble en paix. C'est l'une des seules fois où il y a eu un consensus total à l'ONU. Ce qui, à notre sens,

constitue un signal fort pour l'humanité.

Le cheick Benounes, à l'initiative de cette journée mondiale, a déclaré que cette grande victoire et cette adoption historique ne constituent que le début du chemin. Il mènera, avec la contribution de chacun, à cette culture de paix et à l'éveil des consciences, grâce à l'inscription de l'éducation à la culture de paix dans tous les programmes scolaires.

En prenant conscience que nous sommes membres d'un même corps et en agissant pour le bien commun, nous agissons aussi pour son propre bien. Tout nous pousse à unir nos efforts pour privilégier la culture du « Nous » – celle de l'unité et de la responsabilité – sur la culture du « Je » – celle de l'égoïsme et de l'individualisme – afin de retrouver le chemin vers une humanité unifiée et apaisée. C'est précisément là que l'éducation à la culture de

cléaire. Une autre voie est celle de l'insouciance, se laisser emporter tout doucement par le flot des aléas climatiques vers l'abîme. Enfin, la troisième voie : mettre la paix au cœur de notre système de gouvernance.

À notre niveau, nous pouvons citer deux événements auxquels nous avons participé et qui ont été positifs dans le dialogue interreligieux : des rencontres à l'institut bouddhiste Shangpa



© naassom-azevedo - Q_Ser-IqSic-unsplash

Du chaos doit sortir la paix

Les multi-crisis actuelles nous placent dans une urgence qui ne peut être davantage niée. Pour vivre et prospérer, le monde d'aujourd'hui a besoin d'une vision partagée, d'un dénominateur commun qui l'unit grâce à un idéal porteur de sens et de cohésion. Les chocs sont parfois salutaires, car au milieu du chaos, nous prenons conscience que chacun de nous est concerné, que nous ne pouvons fuir notre responsabilité : chacun de nous est une cellule de ce même corps qui s'appelle l'humanité.

paix, dès le plus jeune âge, entre en ligne de compte pour accoucher de cette nouvelle conscience universelle. En inscrivant la paix au cœur de toutes les relations, l'éducation à la culture de paix nous fait prendre conscience de notre interdépendance et de notre responsabilité vis-à-vis de toutes formes de vie sur Terre.

Quelle voie choisirons-nous ?

Trois voies d'avenir se profilent aujourd'hui. La voie express devant laquelle se trouve actuellement l'humanité qui est l'auto-destruction, avec le nu-

Karma Ling en Savoie afin de se connaître et de prier ensemble (les rencontres ont abouti à la création des Scouts Bouddhistes de France) ; et les rencontres de Cannes qui rassemblent Chrétiens, Juifs et Musulmans qui ont permis la création du Festival du Vivre Ensemble à Cannes (FVEAC) qui organise événements, rencontres et actions concrètes sur le terrain.

Farid Aït Ouarab

La citoyenneté dans la Bible

Une notion enrichie de plusieurs cultures

L'Ancien Testament ne connaît pas la notion de « citoyen » telle que nous l'entendons aujourd'hui, il faut la rechercher dans l'histoire du peuple d'Israël dont la naissance est liée à l'Alliance de Dieu avec Abraham. Dès lors, tout descendant d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, entre de fait, par sa naissance (suivie de près par la circoncision pour les garçons) dans l'alliance entre Dieu et Israël, pacte conclu solennellement au Sinaï (Ex 20,24).



Moïse reçoit les tables de la loi © Canva

Chaque Israélite devait à son Seigneur, hommage, culte et obéissance, en respectant les normes divines dans sa vie quotidienne. Ces dispositions devaient conditionner toute la vie communautaire, y compris son organisation politique. Il en résulte qu'Israël n'a connu ni le despotisme des rois divinisés du Moyen-Orient, ni l'ébauche de la démocratie naissante de la Grèce, lointain ancêtre de nos droits de l'homme. Israël a opté résolument pour un régime théocratique, ou gouvernement de Dieu, par l'intermédiaire de ses représentants, rois, prêtres et prophètes.

L'Ancien Testament parle donc de l'homme en tant que membre

du peuple choisi. Concernant ses droits, il s'agit principalement du droit à la vie, à la liberté et à la dignité dont le principe fondamental est au cœur du précepte « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Lév 19,18). Ce principe est étroitement lié au récit de la création : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, il les créa homme et femme. » (Gn 1,27). Le fait que l'homme soit créé à l'image de Dieu confère à tous les hommes l'égalité et il leur impose le respect mutuel. L'interdit de meurtre rappelle qu'on ne peut prendre la vie d'un autre, puisqu'il est créé à l'image de Dieu ; il y a égalité de valeur et d'importance de toutes vies hu-

maines. D'autres textes bibliques (Ps 8,6-7 ; Mal 2,10) rappellent cette dignité de l'homme créé à l'image de Dieu et de ce fait proche de lui.

La loi transmise par Moïse promettait (Lv 26 ; Dt 28) à un peuple respectueux de ses institutions et de ses lois des bienfaits, ou « bénédictions », essentiellement de nature matérielle – récoltes abondantes, descendance nombreuse, longue vie. En cas de non-respect, des châtiments ou « malédictions » le frapperaient sous forme de catastrophes agricoles, de stérilité, de mort des enfants et d'une vie abrégée. Les institutions politiques d'Israël sont inséparables d'un salut

apparemment terrestre où tout se joue dans le monde visible.

L'héritage grec

Le terme « citoyen » est apparu en Grèce ancienne (entre le XII^e et le IX^e siècle av. J.-C.) avec la nouvelle forme d'organisation qu'est la cité (*polis*). Il s'agit d'un État souverain s'appuyant sur des coutumes et des lois (*nomoi*), qu'assumaient collectivement les citoyens pour sa défense, l'organisation de la vie collective, politique, sociale et religieuse. Il se diffusa ensuite progressivement sur l'ensemble du bassin méditerranéen et de la mer Noire. Ce monde grec, bien plus vaste que le berceau originel grec, était un monde de cités.

Le citoyen (*politês*) était celui qui possédait la *politeia*. Cette dernière signifie droit de cité, citoyenneté, mais désigne aussi l'ensemble des institutions d'une cité. Aristote et ses élèves nous ont laissé une *Athenaiôn politeia*, que l'on traduit imparfaitement par « Constitution des Athéniens », où être citoyen, c'était également participer à la *politeia* en jouant un rôle dans le fonctionnement de la cité. La naissance restait l'élément commun fondamental qui déterminait l'appartenance à la communauté civique.

L'héritage romain

Il y avait en effet plus d'une manière de parvenir à la citoyenneté romaine. En plus de la naissance, il y avait le mariage (*conubium*) quand il est reconnu par la cité, et l'adoption notamment. Dès l'origine, devenir, et non naître citoyen, était un phénomène assez répandu.

Rome a également très tôt octroyé cette citoyenneté à un certain nombre de communautés englobées peu à peu dans son

territoire (en particulier les cités latines) et les citoyens envoyés fort loin restaient des citoyens romains. La citoyenneté romaine est une communauté de droits et de devoirs, mais n'implique pas une communauté de vie dans un même lieu. En cela, les Romains ont une conception abstraite de la citoyenneté.

Le « citoyen » dans le Nouveau Testament

Les Actes des Apôtres mentionnent le terme « citoyen romain » pour la première fois au chapitre 16 verset 39 : Paul et Silas sont dans la ville de Philippi, où ils prêchent et sont accusés par des habitants de troubler la vie de leur cité car « ils sont Juifs, et ils

prônent des coutumes que nous n'avons pas le droit d'accepter ni de pratiquer, nous qui sommes citoyens romains ». Paul et Silas sont jetés en prison par les magistrats de la ville. Paul leur réclame la liberté au titre de leur citoyenneté romaine. En l'apprenant, les magistrats prennent peur, et les font libérer.

Paul utilise en sa faveur la citoyenneté romaine à d'autres occasions, comme lorsqu'il est menacé de mort à Jérusalem (Actes 21,39 ; 22,25), ce qui le sauve. Pourtant, dans ses lettres adressées aux Ephésiens (Eph 2,12-19) et aux Philippiens (Ph 3,20), il donne aux Chrétiens une nouvelle vision de ce que doit être la citoyenneté pour un Chrétien.

Citoyens des cieux

L'apôtre des Nations utilise ce modèle de la citoyenneté romaine pour l'Église de Philippi. Il l'envisage comme une colonie des cieux. Il s'agit pour ses lecteurs chrétiens de vivre sur terre selon les principes du Royaume, comme des ambassadeurs de

l'Évangile de Jésus-Christ. Cela implique un double mouvement : abandonner ses anciennes manières de vivre et adopter une nouvelle manière de vivre. Cette compréhension de la citoyenneté céleste permet donc une meilleure articulation des versets 20 et 21 avec le reste du chapitre 3 de la lettre aux Philippiens où Paul raconte comment il n'a pas considéré l'abandon de ses avantages sociaux et religieux anciens comme une perte, (Ph 3,8), avant d'inviter ses lecteurs à l'imiter (Ph 3,17).

Ce rapport au monde n'est pas une fuite du monde en attendant les cieux. Les Chrétiens sont au contraire invités à s'investir pleinement ici-bas pour témoigner d'un « ailleurs ». Ils témoignent par leur manière de vivre que la terre n'est pas un système clos sur lui-même, et qu'ils y vivent comme membres d'un Royaume qui n'est pas encore pleinement réalisé. Ils anticipent en leurs personnes, par l'Esprit qui vit en eux, à l'accomplissement de la prière que le Seigneur leur a apprise : « Que ton règne vienne [...] sur la terre comme au ciel » (Mt 6,10).

Enfin, la notion de citoyenneté céleste génère l'espérance de la venue de l'empereur céleste pour rétablir la justice et la paix là où sont ses sujets, c'est-à-dire sur la terre. Ce n'est pas un déplacement de la terre vers les cieux, mais plutôt des cieux vers la terre. Et ce n'est pas un déplacement de l'Église, mais du Seigneur. La promesse de la résurrection des corps, qui interviendra concomitamment à la venue du Seigneur, vient appuyer un rapport au monde fondé sur l'ambassade et le témoignage plus que sur la fuite. Le Seigneur revient pour restaurer l'existence humaine jusque dans ses aspects corporels et terrestres. Le Chrétien citoyen de ce monde est déjà un « citoyen des cieux ».

Vlatko MARIC

Aumônier de Pax Christi France



L'appel de Constantin Sigov

Vers une prise de conscience citoyenne

Dans le contexte des élections européennes, le philosophe ukrainien, Constantin Sigov, nous exhorte à reconnaître le rôle primordial des citoyens dans la préservation de la liberté face au recul de la mobilisation démocratique.

Le rôle des citoyens, sentinelles de la liberté

Dans un premier temps, rappelons l'importance de la Déclaration des droits de l'homme et... du citoyen. On parle spontanément des droits de l'homme mais n'oublions pas le rôle essentiel du citoyen. Ce sont précisément les citoyens qui veillent à ce que la souveraineté d'une nation soit indivisible, inviolable et appartienne vraiment au peuple. Aucun groupe, aucun individu ne peut exercer une autorité sans qu'elle ne découle explicitement de son peuple. En d'autres termes, il revient aux citoyens de prévenir l'avènement de la dictature, de l'autoritarisme ou du totalitarisme. Et aujourd'hui, en 2024, cela n'est pas aussi évident qu'on pourrait le penser. Souvent, nous laissons aux politiques le soin de s'occuper de ces questions ; il est temps que nous, citoyens, nous prenions la mesure de notre

responsabilité afin de préserver notre liberté personnelle, celle de nos proches et de notre communauté. Il faut dire haut et fort aux étudiants, aux élèves, aux citoyens que leur rôle est à repenser, qu'il y a des moments historiques où cette question se pose encore plus fortement. C'est le cas actuellement : la paix dont jouissaient les citoyens européens est réellement menacée et nous sommes tous invités à passer d'un rôle implicite, délégué à d'autres, à un rôle explicite. Le contrat social qui lit une société à ses dirigeants implique une relation réciproque. Être citoyen est une vocation et aussi une vertu. Rappelons que les mots "cité" (*civitas*) et "courage" (*virtus*)¹ sont intimement liés et remontent à la Rome antique.

L'exemple ukrainien : la force de la mobilisation populaire

En Ukraine, ce sont les citoyens

qui ont joué un rôle crucial dans la résistance, notamment après l'invasion russe du 24 février 2022. C'est grâce à eux que la liberté de Kyiv, une capitale européenne, a pu être défendue. Cette mobilisation massive s'inscrit dans la continuité directe de la révolution de la Dignité. Avant la révolution, nous avions une image pessimiste de notre société, considérée comme amorphe, soumise. Ce moment historique a permis de révéler toutes les ressources enfouies en chacun, et beaucoup ont réussi à surmonter leur peur pour rejoindre cet élan citoyen de résistance. Le 24 février, jour tragique de notre vie, a ainsi été transformé en un jour lumineux, révélateur du courage et de la résistance de la nation. L'obtention du prix Nobel de la paix par Oleksandra Matviichuk en 2022 a montré que des gens ordinaires pouvaient réaliser des choses extraordinaires. Comme je le

¹ *Virtus* est une des trois vertus romaines - La *virtus* (qualité d'être un homme) représente d'abord une qualité physique, une forme de courage masculin dont l'homme fait preuve au combat, à la guerre, lieu privilégié de l'exploit physique.

disais à la journaliste française Laure Mandeville, dans notre premier dialogue publié par *Le Figaro*, chacun peut devenir un Churchill. C'est cette conviction qui constitue le leitmotiv de notre livre *Quand l'Ukraine se lève, la naissance d'une nouvelle Europe*.

La solidarité citoyenne franco-ukrainienne : une espérance pour demain

On a pu remarquer que les citoyens français ont quant à eux montré beaucoup plus d'activisme, de solidarité et de force que leurs dirigeants politiques au cours du printemps 2022. En réalité, ce sont souvent les citoyens qui donnent des leçons à ceux qui, selon la Constitution, occupent des postes de leadership dans la fonction publique. Dans une enquête réalisée en France par l'IPSOS auprès de jeunes de 18 à 25 ans, 51 % d'entre eux seraient prêts à s'engager en Ukraine, pour la France. Cela dit bien quelque chose de notre sens commun de la résistance. Il ne faut pas oublier cet aspect-là de l'histoire européenne, qui a eu la force de résister au nazisme. Pour reprendre les mots de Thucydide, « Il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage. » On a tendance à mettre en exergue la première partie de la phrase et mettre de côté la deuxième partie. Mais

elles sont inséparables. Croyez-moi, ce n'est pas la lâcheté qui vient au secours de la liberté en temps d'épreuve, c'est le courage !

Éduquer, Informer, Agir

À l'approche des élections européennes du 9 juin, il est largement connu qu'il y a des manipulations, une ingérence massive du régime russe sur les réseaux sociaux pour déstabiliser les élections en France, en Allemagne et dans d'autres pays européens. Nous en sommes prévenus et alertés, il est donc urgent de comprendre comment agir, comment informer. Le rôle des médias est crucial en ce sens puisqu'ils sont chargés de relayer les opinions exprimées publiquement. Ces prochaines semaines seront un examen pour tous les citoyens européens. La liberté est aujourd'hui réellement en danger. Vladimir Poutine vise la destruction de l'Europe et nous assistons à une confrontation entre les forces qui divisent et celles qui cherchent à unir. Seules l'unité et la solidarité peuvent faire face à cette agression. Nos décisions d'aujourd'hui auront un impact sur nos vies, même à très court terme. Si nous ignorons cette réalité, nous risquons de nous tromper gravement dans nos décisions et nos ac-

Espérer avec les enfants d'Ukraine

Être citoyen, c'est aussi exprimer sa solidarité envers ceux qui souffrent, et surtout en temps de guerre. L'association « Les enfants de l'espérance » a été créée au printemps 2015 d'une initiative conjointe de volontaires de Kyiv et de Milan pour aider les familles déplacées originaires de l'est de l'Ukraine. L'association apporte une aide humanitaire, psychologique et financière aux familles réfugiées. Les volontaires aident à recueillir aussi les enfants qui ont perdu un ou leurs deux parents. Pour aller plus loin : chidrenofhope.tilda.ws

tions, que ce soit à l'étranger ou dans notre propre pays. Mon intention n'est pas de semer la peur, mais plutôt d'inviter à une plus grande lucidité, solidarité et sens des responsabilités. Les personnes qui ont une voix publique, comme les journalistes et les enseignants, ont un rôle essentiel à jouer dans cette éducation à la citoyenneté européenne et pour informer des dangers posés par la Russie.

Constantin Sigov, Philosophe

Sa bibliographie



Le courage de l'Ukraine, une question pour les Européens

Éditions du Cerf, 2023, 18 euros

À travers son livre, le philosophe évoque ce qui se joue avec la guerre actuelle en Ukraine : le destin de l'Europe tout entier. Derrière l'attaque russe se cache le désir de destruction du modèle européen qui fait horreur au régime totalitaire poutinien. Ce qui anime les Ukrainiens aujourd'hui ne se réduit pas à la simple identité nationale mais bien au désir ardent de vivre libre de toute oppression, du mensonge et de la corruption. Il nous rappelle aussi la valeur commune de résistance, ancrée dans l'histoire européenne et qu'elle ne doit jamais oublier.



Quand l'Ukraine se lève, la naissance d'une nouvelle Europe

Talent Éditions, 2022, 18,90 euros

"Nous vivons un moment historique qui aura des conséquences irréversibles sur notre perception du monde." Dans cette conversation avec la journaliste Laure Mandeville, l'auteur, alors sous les bombes à Kyiv, nous invite à redéfinir notre carte mentale du monde et à une prise de conscience sur l'enjeu majeur de la guerre actuelle, où s'affrontent "l'homo dignus" et "l'homo sovieticus".

Citoyenneté et conflits armés

L'expérience irlandaise

L'instabilité touche à nouveau l'Irlande du Nord. Les tensions identitaires si difficilement apaisées par l'accord du Vendredi saint (1998) ont été fortement ravivées par le Brexit. Alors que tous les regards des dirigeants européens sont tournés vers l'Ukraine, n'oublions pas pour autant cet enjeu de paix important pour l'Europe. Replongeons-nous dans l'histoire d'un conflit cristallisé autour des questions de « citoyenneté ».

Si l'on entend par citoyenneté l'appartenance à une entité politique établie par la Constitution et conférant des droits et des obligations, elle peut être considérée comme un remède au *bellum omnium contra omnes* de Hobbes¹, car l'accès à la prise de décision politique qu'elle offre permet d'éviter les conflits armés au sein d'une société. L'expérience de l'Irlande moderne témoigne à la fois des succès et des limites de ce concept. En effet, son histoire récente n'a pas manqué de conflits, tels ceux entre les propriétaires terriens et leurs métayers, entre l'aristocratie et les classes moyennes et ouvrières urbaines ; des divisions par ailleurs souvent liées aux différences religieuses.

La citoyenneté, l'apanage d'une petite élite

Après l'Union Act², qui a déplacé le centre de la politique irlandaise à Westminster, les catholiques de la classe moyenne se sont concentrés sur l'allègement des handicaps juridiques... et

¹ En français : « la guerre de tous contre tous » est une expression latine utilisée pour décrire une situation de guerre civile. Elle est popularisée par Thomas Hobbes dans *Léviathan* pour expliquer la conséquence de l'absence d'un État dans une société.

² L'Union Act (l'Acte d'union) est adopté le 2 juillet 1800 par 158 voix contre 115. Désormais, Irlande et Angleterre ne forment plus qu'un État : le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Il fut abrogé en 1920.



CITOYENNETÉ

S'ouvrir au monde

l'abrogation de l'Union Act. Daniel O'Connell, surnommé « le Libérateur » parce qu'il a obtenu l'émancipation des catholiques en 1829, a été le premier à politiser les masses en les mobilisant pour une cause nationale. Mais l'émancipation n'a pas apaisé les animosités sectaires et n'a pas non plus fait de tous les catholiques irlandais des citoyens. Dans toute l'Europe, la citoyenneté restait l'apanage d'une petite élite et, au Royaume-Uni, le droit de vote était traditionnellement réservé aux « propriétaires fonciers à quarante shillings ». Le suffrage masculin n'a été obtenu qu'en 1918, et le suffrage universel encore plus tard. En outre, la famine des années 1840 a fait disparaître toute une classe de petits fermiers et d'ouvriers agricoles par la famine ou l'émigration, laissant l'Irlande moins peuplée, et a également vu émerger une classe plus aisée de métayers catholiques. Leurs revendications en matière de droits ont en outre dominé la politique irlandaise au cours de la seconde moitié du siècle, donnant lieu à d'intenses campagnes et à des violences axées sur la justice économique plutôt que sur la citoyenneté.

Une politique marquée d'identités rivales

Deux courants du nationalisme irlandais sont apparus à cette époque, tous deux avec des objectifs essentiellement politiques : un courant révolutionnaire (le fenianisme) et un courant parlementaire, qui cherchait à obtenir le Home

Rule³. Mais la montée, à la fin du XIX^e siècle, de l'orangisme (mouvement anglican/protestant, anti-papiste irlandais, Irlande du Nord) et d'un nationalisme culturel « gaélique » anti-Anglais, en tant que composantes principales de deux identités nationales rivales, indique que les défis auxquels la société irlandaise était confrontée allaient au-delà de l'organisation de l'État. La révolution irlandaise (1913-1923) – un mélange d'action politique séparatiste et de guérilla – a abouti à la création d'un État libre d'Irlande (plus tard dénommé République d'Irlande) et à l'Irlande du Nord. Ces politiques étaient dominées par leurs majorités. Dans le Sud, un système politique relativement stable a vu le jour, dans lequel les rivalités sanglantes de la guerre civile intra-nationaliste

(1922-1923) ont pu être canalisées. En Irlande du Nord, le système politique a été conçu pour répondre aux besoins de la majorité unioniste (protestants), mais a porté de fait atteinte aux droits des nationalistes. Ce n'est donc pas un hasard si les « Troubles » ont été déclenchés en 1968 par un mouvement de défense des droits des citoyens. La violence de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), des paramilitaires loyalistes (protestants) et des agents de l'État s'en est ensuivie... ainsi que la revitalisation des politiques.

La recherche d'une voie pour tous

Les efforts de paix des années 1990 ont abouti à l'accord du Vendredi saint (1998), instaurant un nouveau cadre politique basé sur la non-violence et le partage du

pouvoir, avec la promesse d'une citoyenneté universelle. Depuis lors, de nombreux hauts et bas ont été observés, marqués par le défi du désarmement de l'IRA, du Brexit et des appréhensions des unionistes. Bien que la violence paramilitaire persiste dans une certaine mesure, elle est désormais principalement dirigée vers l'intérieur, affectant les communautés elles-mêmes. En République d'Irlande également, des épisodes de violence ont surgi sporadiquement, notamment des actes criminels d'incendies de centres d'accueil de demandeurs d'asile motivés par des sentiments anti-immigration.

Cette expérience irlandaise montre que la paix est inatteignable tant que tout un chacun n'a pas accès aux avantages de la citoyenneté.

Brian Heffernan



³ Nom donné au régime d'autonomie revendiqué par les Irlandais pour leur pays, entre 1870 et 1914. Le mouvement pour le Home Rule, fondé par Isaac Butt (1870), prit une influence considérable avec Parnell, et finit par convertir à ses vues le Premier ministre Gladstone, qui déposa au Parlement un projet de Home Rule, rejeté en 1886, puis en 1893. Le Home Rule fut finalement voté par les Communes en 1912. En 1914, une loi accorda l'autonomie à l'Irlande, amputée de six comtés du Nord-Est, mais son application fut reportée à la fin de la guerre. L'Irlande, déçue, exigea son indépendance.

Fraternité et amitié sociale

Les fondements d'une citoyenneté universelle

L'encyclique sociale *Fratelli tutti* du pape François nous propose de réfléchir à une nouvelle vision de la fraternité et de l'amitié sociale qui ne se cantonne pas aux mots... et de découvrir ensemble les clés pour permettre l'avènement de sociétés plus harmonieuses et pacifiques.

F*ratelli tutti* est une encyclique sociale¹. À l'instar de *Laudato si'*, elle veut apporter un éclairage sur certaines questions sociales qui conduisent le monde actuel dans une impasse : la tentation du repli sur soi. L'éclairage du pape François est un éclairage pratique qui provient de plusieurs sources : la vie et les écrits de saint François d'Assise, les échanges avec le grand imam Ahmad Al-Tayyed² et des documents variés sur les sujets abordés dans l'encyclique. Cette réflexion et ce dialogue portent sur les conditions requises pour réaliser une fraternité et consolider les bases d'une amitié sociale. Sur ce point précis, le pape François écrit : « Je livre cette encyclique sociale comme une modeste contribution à la réflexion pour que, face aux manières diverses et actuelles d'éliminer ou d'ignorer les autres, nous soyons capables de réagir par un nouveau rêve de fraternité et d'amitié so-

“
Le rêve d'un
monde
fraternel
sollicite
un effort
personnel et
collectif

ciale qui ne se cantonne pas aux mots³. » La proposition du pape François est une invitation à prendre conscience d'une réalité existentielle : « Personne ne peut affronter la vie de manière isolée. »⁴ Pour une *praxis* de la fraternité et de l'amitié sociale, il identifie, au fil de son écrit, les principaux obstacles qui entravent la réalisation de la fraternité universelle. En d'autres termes, il recommande d'aller au-delà des barrières de la géographie et de l'espace afin d'expérimenter quelque chose d'inouï, à savoir, oser rencontrer le semblable différent dans la dynamique de la fraternité et de l'amitié sociale.

Aller au-delà des barrières

Le rêve d'un monde fraternel sollicite un effort personnel et collectif afin de s'affranchir des ombres telles que la marginalisation, le non-respect des droits humains, des peurs et des conflits. Le passage du rêve à la réalité tangible nécessite un

changement de paradigme qui suppose tout au moins un changement de regard sur l'étranger et les migrants. Rappelant que les migrants sont victimes de préjugés de tous ordres, le pape François s'insurge contre ces pratiques en réaffirmant avec force la dignité inaliénable de chaque personne humaine⁵. Il est même convaincu que le flux migratoire aujourd'hui constitue « un élément fondamental de l'avenir du monde »⁶. Mais comment doit-on interpréter sa déclaration ? Les migrations apparaissent à ses yeux comme une aubaine pour le monde. Cette aubaine se traduit en termes de fécondité. Or, la fécondité qu'on reconnaît à une personne ou à un peuple, note le pape, dépend de sa capacité à s'ouvrir à l'autre ou à rencontrer l'autre. Même si l'instinct naturel, c'est-à-dire le doute et la peur des migrants, est tenace, le pape François est convaincu que des sentiments plus cordiaux peuvent être exprimés à l'égard des migrants. C'est ainsi qu'il inscrit sa proposition dans la perspective de l'espérance. Malgré les apparences, « Dieu continue, dit-il, de répandre des semences de bien dans l'humanité. »⁷ L'une des semences de

1 Cf. François. Lettre encyclique : *Fratelli tutti*, n°6.

2 Du dimanche 3 au mardi 5 février 2019, le pape François a effectué un voyage aux Émirats arabes unis, dans la péninsule Arabique. Durant son séjour, il s'est entretenu avec le grand imam de la mosquée Al-Azhar située au Caire en Égypte

3 Ibid.

4 Ibid.

5 François. Lettre encyclique : *Fratelli tutti*, n°39.

6 Ibid.

7 François. Lettre encyclique : *Fratelli tutti*, n°54.

bien offerte par la Providence est l'espérance semée dans les cœurs. Sans sombrer dans la surenchère, il convient de dire que l'espérance chrétienne est l'unique nécessaire dont le monde a besoin. Le pape François écrit : « L'espérance est audace, elle sait regarder au-delà du confort personnel, des petites sécurités et des compensations qui rétrécissent l'horizon, pour s'ouvrir à de grands idéaux qui rendent la vie plus belle et plus digne. Marchons dans l'espérance ! »⁸ La marche sur les chemins de l'espérance suppose un passage d'un monde fermé à un monde ouvert. Or, qui dit « monde ouvert » dit aussitôt « cœur ouvert ». En effet, plus le cœur des hommes sera ouvert au monde, plus le monde sera ouvert à la différence.

Secourir le prochain, une urgence vitale

En vérité, l'accueil et la rencontre de l'autre constituent l'antidote contre les maux tels que le repli sur soi, l'indifférence et la sclérose culturelle. Par l'encyclique *Fratelli Tutti*, le pape François nous rappelle les exigences de la morale d'amour qui résume la vie du Christ. À la suite du Christ, le pape invite à aller au-delà des apparences et des préjugés pour secourir tous les hommes en péril, c'est-à-dire en urgence vitale. De la sorte, *Fratelli tutti* est un remède qui peut guérir la myopie spirituelle du monde. Encore faut-il qu'il prenne conscience de sa cécité ! Dans un commentaire de la parabole du Bon Samaritain, Martin Luther King souligne en peu de mots les implications éthiques, théologiques et anthropologiques de l'attitude du Bon Samaritain sur la marche de l'histoire : « L'appel à une politique mondiale de bon voisinage est plus qu'une pierre de touche éphémère ; c'est l'appel à une



Le Bon Samaritain de Rembrandt

façon de vivre qui transformera notre élégie cosmique imminente en un psaume d'accomplissement créateur. Nous ne pouvons plus nous payer le luxe de passer de l'autre côté. [...] Nous ne pouvons longtemps survivre spirituellement séparés dans un monde géographiquement rassemblé. En dernière analyse, je ne puis ignorer le blessé de la route de Jéricho, parce qu'il est une part de nous-mêmes et que je suis une part de lui-même. Sa souffrance me diminue et son salut me grandit. »

L'avenir du monde dépend des choix que nous ferons aujourd'hui. Vivement que les choix de nos contemporains embrassent les propositions de l'encyclique *Fratelli tutti* qui invitent à explorer le chemin de la fraternité, de l'amitié sociale et de la paix.

Nicodème ATTOUBOU
Docteur en théologie

Un souffle nouveau pour l'Europe

Les évêques Eurégio, évêques de différents diocèses frontaliers d'Europe de l'Ouest, ont publié et signé officiellement une lettre pastorale, « Un souffle nouveau », adressée aux électeurs qui se rendront aux urnes le 9 juin 2024 pour les élections européennes.

Cette lettre présentée à Scy-Chazelles le 8 avril, dans la maison de Robert Schuman, a été signée solennellement par **le cardinal Jean-Claude Hollerich**, archevêque de Luxembourg, **Mgr Philippe Ballot**, archevêque-évêque de Metz, **Mgr Marc Stenger**, évêque émérite de Troyes, vice-président de Pax Christi International, **Mgr Jean-Pierre Delville**, évêque de Liège (Belgique), **Mgr Stephan Ackermann**, évêque de Trèves (Allemagne), **Mgr Jean-Paul Gusching**, évêque de Verdun, **Mgr Pierre-Yves Michel**, évêque de Nancy et Toul et **Mgr Pierre Warin**, évêque de Namur (Belgique).

Elle retrace l'histoire de la construction de l'Europe et ses fondements, pour mettre en lumière les enjeux de la prochaine élection. Elle souligne les défis auxquels sont confrontés l'ensemble des pays européens et auxquels ces pasteurs proposent de répondre grâce à l'institution européenne, en choisissant « l'union dans la diversité » et « la personne dans la solidarité ».



Nous vous invitons à consulter, à télécharger et à diffuser la lettre pastorale sur notre site www.paxchristi.fr ou à la commander à l'adresse suivante : accueil@paxchristi.cef.fr

« On ne dira pas : “Voilà, il est ici !” ou bien : “Il est là !”
En effet, voici que le règne de Dieu est au milieu de vous. »
(Luc 17,21)



photo © rjoshua-earle-ets/Kbwh/C-unsplash

Prière au Créateur (Fratelli tutti), pape François

Seigneur et Père de l'humanité,
toi qui as créé tous les êtres humains avec la même dignité,
insuffle en nos cœurs un esprit fraternel.
Inspire-nous un rêve de rencontre, de dialogue, de justice et de paix.
Aide-nous à créer des sociétés plus saines
et un monde plus digne,
sans faim, sans pauvreté, sans violence, sans guerres.

Que notre cœur s'ouvre
à tous les peuples et nations de la terre,
pour reconnaître le bien et la beauté
que tu as semés en chacun
pour forger des liens d'unité, des projets communs,
des espérances partagées.
Amen !